



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 82456

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les avantages accordés aux dirigeants de la banque Dexia et du groupe issu de la fusion des Banques populaires et des Caisses d'épargne. Lors des débats sur la loi de régulation bancaire et financière, le Gouvernement a dit que la loi TEPA conditionnait ces avantages par la performance. Le Gouvernement juge-t-il que les dirigeants de Dexia et du groupe issu de la fusion des Banques populaires et des Caisses d'épargne ont été performants ? Il demande si le Gouvernement juge que les avantages accordés à ces dirigeants sont en accord avec le bilan de leur action à la tête de ces établissements.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82456

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7137

Question retirée le : 7 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)